

et sans bruit comme bons freres et sil avoioiet que durant la vie de leur mère lun deux fut deglise ou marié je veux que leur mere leur face leur part achascun comme elle vera estre nesesaire et que le tout soiet à la gloyre de Dieu et a son honneur

lc 20 <sup>alors</sup> fait en m. S. mayson  
 le 20 me auyt 1586  
 Etienne de Martellange

Sur le verso de la 4<sup>e</sup> page :

« La règle que je desire que mes enfans se gouvernet »

C'est le 14 décembre 1574 qu'Etienne II Martellange fit l'acquisition de la maison de la place Saint-Pierre.

L'acte fut fait par M<sup>e</sup> Benoit du Troncy, moyennant la somme de 1800 livres tournois.

' Nous estimons que ce fut notre peintre qui lui donna plus tard l'enseigne de l'*Oyseau du Paradis*, attendu qu'il n'en est pas question dans la vente :

« Noble Henry Glyatod vend une maison haulte moyenne et basse a luy advenue de la succession et hoirie de feue dame Jame Bailly sa mère située à Lyon en la paroisse saint Pierre joignant la dite église Saint Pierre où souloyt estre le poids de la ville et vis à vis du puy Ranco du vent, la petite ruelle appellée l'asne tendant de la s d place à la Luyserne du soir, la maison